



ASSOCIATION SÉJOUR PLEIN AIR
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
La Rose des Vents- Route de port Kennet – 44420 PIRIAC SUR MER

Monsieur Pierrick JAOUEN, président, préside le Conseil d'Administration, conformément à la décision du conseil d'administration du 07 avril 2013

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration
Le 8 septembre 2018

Présents :

Pierrick Jaouen
Michel Huchet
Anne Queffélec
Chantal Dofonnou
Eléonore Kurtz
Denis Moinet
Gaëlle Malécot-Tamborini
Pierre Chénot

Le Président ouvre la séance du Conseil d'Administration à 9H30.

Figurent à l'ordre du jour les points suivants :

1. Séjours / Colos été 2018 : bilan quantitatif et qualitatif
2. Séjours / Colos été 2029
 - Nouvelles thématiques et nouveaux contenus
 - Proposition de reprise de l'organisation des séjours adaptés
 - Stratégie commerciale 2019 : cibler des collectivités et comités d'entreprise
3. Étude de la faisabilité de l'exploitation du centre CCAS de Mesquer d'avril à juin 2019
 - Projection du Remplissage de Piriac pour 2019
 - Identification des paramètres et contraintes
 - Organisation possible et budgétisation
4. Point financier
5. Vie Associative :
 - Proposition de création d'un Fonds de solidarité interne permettant d'aider les animateurs colos à participer aux événements associatifs
 - Proposition de création d'un « groupe Jeunes / Ados »
 - Bilan forum des associations + soirée partenaires/fournisseurs
 - Point sur la démarche de travail relative à la vie associative (intervenant : Eléonore) : calendrier, objectifs et modalités de travail
6. Présentation des prévisions exploitation automne : remplissage du centre et plan de charge – automne 2018
7. Calendrier des événements à venir : Halloween + Fête associative + calendrier 2019

1. Séjours / Colos été 2018 : bilan quantitatif et qualitatif

- Colos (Cf PJ détail inscription/convoyage été 2018)

286 semaines vendues contre 318 en 2017, soit 11 % de baisse de fréquentation.

En moyenne les enfants sont venus une semaine et demi chacun : une tendance au séjour court se confirme.

Le mois d'août est plus fréquenté que le mois de juillet, avec une baisse significative au mois de juillet.

Les inscriptions sont tardives (pic d'inscription entre le 25 et le 28 juin).

Seuil de rentabilité moyen (lissé sur l'année) : entre 40 et 50 enfants.

Selon le baromètre du Comité Régional du Tourisme, la région Pays de la Loire est la région qui a perdu le plus de touristes cette année.

- Camps

Augmentation significative du nombre de participants, cependant cette prestation permet juste d'atteindre un équilibre financier.

Ce format correspond à une véritable attente des familles.

Pour être rentable, il faut cibler plus de 12 enfants.

2. Séjours / Colos été 2019 : perspectives

- Nouvelles thématiques et nouveaux contenus

- S'agissant des prestations relevant de la location de service :

Il est envisagé de faire payer un acompte à EOLE qui cette année n'a pas réussi à remplir. Ils ne feront par conséquent que 2 séjours l'an prochain avec un engagement de leur part s'agissant du nombre d'enfants.

En 2019, le centre accueillera un groupe de la ville de St Cloud (80 enfants) lors de la semaine 1.

Le secours catholique est particulièrement intéressé par ailleurs.

- S'agissant des camps et colos :

Les principaux objectifs sont de miser sur les atouts du centre (possibilité de faire des activités différentes) et d'identifier d'autres publics.

4 types de colonies pourraient être ainsi proposés : Voile – Équitation – Trappeur – Art / spectacle

Il est envisagé de resserrer les classes d'âge.

- Stratégie commerciale 2019 : cibler des collectivités et comités d'entreprise
- Proposition de reprise de l'organisation des séjours adaptés

L'UFCV a pour seule contrainte de trouver 8 enfants par séjour. L'organisation en amont n'a pas été réalisée de la bonne façon par l'organisme conduisant l'ASPA à gérer des situations individuelles et collectives très complexes sans soutien.

Objectif : reprendre la main sur ce type de séjour. Échange à avoir avec l'UFCV sur ce sujet.

- Projection de remplissage de Piriac pour 2019

Il n'y a plus de créneau possible pour accueillir des classes découvertes à compter du mois de mars (certaines écoles, clients réguliers, ne s'étant pas encore positionnées).

Objectif : proposer une solution alternative sur un deuxième site.

Identification des paramètres et contraintes :

2 centres possibles à Asserac et Mesquer (propriété CCAS). Celui de Mesquer est similaire en termes de contexte au centre de Piriac.

Ce centre pourrait être ainsi loué, le coût de la location serait couvert a priori aisément en programmant deux WE par mois.

Il faudrait pouvoir déployer une logistique rapide, que l'on puisse utiliser les mêmes supports pédagogiques.

Sur la période de mars à juin 2019 : 6 écoles se sont pré-positionnées.

2 problématiques :

– la gestion logistique sur deux sites

– le recrutement de salariés supplémentaires, compétents et qu'il faudra former, pour assurer l'animation sur le nouveau site. Sur ce point là il est fait mention de la réticence à ce stade de l'équipe d'animation en place.

Organisation possible et budgétisation

S'agissant de la cuisine : Bruno pourrait gérer l'économat dans sa globalité sur les 2 sites et la cuisine sur le centre de Piriac. Romain assurerait la cuisine sur Mesquer. Un apprenti cuisinier pourrait venir en renfort et ainsi également se former en vue de prendre la relève de Romain dont le contrat prend fin en 2020.

S'agissant de l'animation des groupes : recrutement de personnels compétents supplémentaires.

Les membres du CA estiment à l'unanimité qu'il est intéressant d'avoir un projet de développement et ainsi d'être en capacité d'augmenter notre vivier de clients, de recruter des profils qui pourraient venir enrichir l'équipe, à condition que :

– la qualité de la prestation ASPA et ses valeurs soient préservées,

– le projet présenté au final soit viable économiquement,

– une attention particulière soit apportée à l'équipe pour une mise en œuvre dans un climat serein

3. Présentation des prévisions exploitation automne 2018

De septembre jusqu'aux vacances de la Toussaint 2018 : très bon remplissage.

Semaine de travaux réservée : du 17 au 21/09.

L'ensemble des WE jusque fin 2018 sont réservés.

Il faudra solliciter les membres actifs dès maintenant pour les astreintes à assurer en 2019 (particulièrement sur le mois de janvier).

4- Plan de charge – automne 2019

Les plans de charge de Pierre et Aurélien occasionneront certainement des heures supplémentaires.

Pistes envisagées :

- Prévoir que les nouveaux salariés recrutés dans le cadre du projet Mesquer puissent effectuer ces heures supplémentaires.

- Placer la récupération des heures supplémentaires en début de période d'intermittence.

5. Point financier

Le niveau de la trésorerie n'est pas élevé : 220 000€ en novembre 2016 contre 170 000€ à ce jour. Le différentiel de 50 000€ dû à une baisse d'activité et du non traitement des chèques vacances dans les délais impartis. Malgré cela la réserve reste suffisante, d'autant plus que la trésorerie sera renforcée d'ici la fin de l'année et que les perspectives de remplissage en 2019 permettent de rester raisonnablement optimiste.

Travaux réalisés ou programmés : terrasses, descentes, portes restaurant, façades, nettoyage canalisations. Il est acté que le programme des travaux sera allégé.

Perte de 50 % des 57 000 € d'aides suite à la suppression des contrats aidés.

Défiscalisation qui sera sans doute difficile à obtenir car d'autres organismes semblent être prioritaires.

Compte – rendu de la rencontre avec le Conseil Régional :

La vente du terrain ne semble pas être un problème pour eux à ce stade.

L'avance de trésorerie doit être remboursée en novembre 2019 ; en contrepartie de la vente du terrain.

Estimation des domaines (DRFIP) : 405 000 € (sans doute sous estimé) mais à ce jour il est difficile de vendre du fait de contraintes environnementales fortes sur le terrain ne facilitant pas l'identification d'un acquéreur à ce prix.

6. Vie associative : préparation et calendrier des événements

- Proposition de création d'un « groupe Jeunes / Ados »

Objectifs : création d'un camp été et réalisation d'opérations collectives.

Les directeurs des colonies seront sollicités par Pierre pour les réunir.

- Point sur la démarche de travail relative à la vie associative : calendrier, objectifs et modalités de travail

Objectif du groupe de travail : relancer la vie associative.

Première réunion du groupe piloté par Angélique Robert le 17/09.

Présentation du travail du groupe lors de la prochaine AG.

- Évènements au 2nd semestre 2018

Le CA est en charge de communiquer vers les différents réseaux sur ces évènements (Anne Queffelec) :

Pour assurer la communication : création d'une adresse mail dédiée à la vie associative (voir avec Anthony)

WE Halloween 20 et 21 octobre : prendre contact avec l'équipe pour récupérer le contenu.

WE fête associative 8 décembre : transmettre la commande aux animateurs via équipe ASPA.

Proposition de prendre en charge les frais de transports si besoin pour aider les animateurs colos à participer aux événements associatifs.

Prochain CA : 8 décembre 2018 (matin) - Prochaine AG : 2 mars 2019.

Signature du PrésidentSignature de la secrétaire

SIGNE

SIGNE